

2019-2537

2019-06-17

**NEWAGCO THIFENSULFURON-METHYL TECHNICAL**

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

SOLIDE

**N° D'HOMOLOGATION 33459 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

**EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

**PRINCIPE ACTIF:** Thifensulfuron-méthyle 99.0%

**CONTENU NET :** 50 kg – 100 kg

**ATTENTION:** Nocif si inhalé ou si absorbé par la peau  
Irrite la peau.

NewAgco Inc.  
320 – 22<sup>nd</sup> Street East  
Saskatoon, Saskatchewan  
Canada, S7K 0H1  
Telephone: 1-(877)-362-3276

#### PRÉCAUTIONS:

- ◆ EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS
- ◆ Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- ◆ Se laver les mains et le visage avant de manger, boire, fumer et utiliser les toilettes.
- ◆ Prendre une douche immédiatement après l'usage.
- ◆ Laver les vêtements protecteurs avec de l'eau chaude et un détergent, séparément de la lessive domestique avant de les réutiliser.
- ◆ Ne pas contaminer les plans d'eau.

#### PREMIERS SOINS :

##### **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

##### **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:**

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

##### **EN CAS D'INGESTION:**

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

##### **EN CAS D'INHALATION:**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour les urgences médicales, composer le 1-877-362-3276 (24 heures).

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Appliquer un traitement symptomatique.

##### **MODE D'EMPLOI:**

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication de pesticides homologués en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

##### **ENTREPOSAGE:**

Entreposer le produit dans son contenant d'origine seulement, à l'écart des autres pesticides, des engrais et des aliments pour humains ou pour animaux. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Bien refermer le contenant.

##### **DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION :**

Les fabricants canadiens du présent produit doivent éliminer les matières actives et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les Produits Antiparasitaires*.